



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Permis de conduire : suivre l'avancement de sa demande de conduire (Service en ligne)

Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

Accessible avec [FranceConnect: titreContent](#) ou avec vos identifiants ANTS.

Accéder au
service en ligne ↗
(<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>)

Vérfifié le 11 octobre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Brevet de sécurité routière (BSR), catégorie AM du permis de conduire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2890>)
- Comment convertir un brevet de conduite militaire en permis de conduire civil ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1452>)
- Comment faire ajouter une nouvelle catégorie sur son permis de conduire ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20028>)
- Comment savoir où en est la demande de son permis de conduire ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33352>)
- Comment signaler une erreur sur son permis de conduire ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F173>)
- Détérioration du permis de conduire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20109>)
- Faut-il signaler un changement d'adresse pour un permis de conduire ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F250>)
- Faut-il signaler un changement de nom ou de prénom pour le permis de conduire ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2695>)
- Permis B : voiture ou camionnette (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2828>)
- Permis B1 : quadricycle lourd à moteur (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2833>)
- Permis de conduire BE : voiture avec remorque de plus de 750 kg (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2845>)
- Permis de conduire de catégorie B en candidat libre (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2825>)
- Permis moto : permis A1 ou permis 125 (moto légère) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2832>)
- Permis moto : permis A2 (moto de puissance intermédiaire) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31083>)
- Perte du permis de conduire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1727>)
- Peut-on faire une procuration pour obtenir son permis de conduire ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33344>)
- Vol du permis de conduire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1450>)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos

- [Aide](#)
- [Contact](#)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0